REUNION DE BUREAU
MERCREDI 21 JANVIER 2009

- :- :- :- :-

Présents :	Michel SAUGET	Président
	François MARTIN	Secrétaire Général
	P.SCALA	Trésorier Général
	O.DUPAS, D.LEFEBURE, B.TANCHOUX, J.TISSOT	Vice-Présidents

- :- :- :- :-

Ouverture de la séance à 19 heures 40

M.SAUGET remercie les membres présents et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009, souhaitant beaucoup de succès à nos sportifs.

<u>COMPOSITION DES COMMISSIONS</u> : Le bureau entérine les commissions telles que proposées par les responsables.

Commission natation course : Président Olivier DUPAS
P.BAUDRON, J.L.BERAUDY, C.BIRAT, J.P.ELIZONDO, P.GIMONET, W.GRUEL, H.LE NOACH, J.L.MORELLI

Commission natation synchronisée : Présidente Nancy MASSONNET
C.BOUMIER, A.L.BOURDOT, M.BROUILLON, L.CORNEAT, C.GROSSET, M.ROUILLY

Commission Water-Polo : Président François MARTIN
M.BEURTON, A.BLAIN, D.CHION, S.GLOGOWSKI, E.KLEIN, C.LE RAZ, A.S.POCARD

Commission développement estival : Président Jacques TISSOT
R.CHATELLIER, S.CLUZEL, C.GAGNADOUX, W.GRUEL, D.LEFEBURE, A.TORRES

Commission Formation : Président Bernard TANCHOUX
C.BOISSIERE, C.CLEUZIOU, S.CLUZEL, Y.GAUTHIER, M.DROGUET (voix consultative)

Commission des juges et officiels : Président Claude TRICHARD
C.GROSSET, C.LE RAZ

Commission des récompenses : Président Michel SAUGET
P.BAUDRON, D.LEFEBURE, P.ROUSSEAU, B.TANCHOUX, J.TISSOT, J.VENZAC

Il est rappelé que les cadres techniques assistent de droit à toutes les commissions.

POINT SUR LES FINANCES :

P.SCALA remet un état à chaque membre présent. Pas de remarque particulière.

Le document devant servir de base aux responsables de commissions pour établir les budgets prévisionnels des stages est étudié et amendé. Les tarifs pour l'encadrement décidés lors de la réunion de bureau du 17 mars 2008 sont confirmés.

M.SAUGET sollicite l'achat d'un vidéo-projecteur de qualité pour le comité et l'ERFAN, accord.

NATATION COURSE :

O.DUPAS insiste sur le bon déroulement du stage régional de Toussaint réservé aux minimes et benjamins, mais regrette le peu d'engouement pour le stage de février à Aix les Bains. Malgré l'intérêt sportif de ce type de regroupement, peu de clubs ont répondu favorablement. Il importe que la commission natation réfléchisse à une « nouvelle formule ».

B.TANCHOUX regrette l'attitude de « France Sports » qui monopolise les lieux d'implantations possibles pour les stages.

M.SAUGET fait part de son étonnement quant à l'organisation du pass compétition dans les départements. La possibilité de passage de ces tests devait être réservée aux meilleurs nageurs nés en 98 et il semble que cela ne soit pas le cas, les clubs ayant profité de cette brèche réglementaire.

NATATION SYNCHRONISEE :

La commission demande la validation d'une nouvelle compétition au calendrier régional le 17 mai à La Chapelle, accord.

Le bureau confirme la possibilité de reporter le championnat du 16 mai au 7 juin en cas d'engagements insuffisants.

Une formation de cadres sera organisée à Saran le 15 février prochain sur le thème de l'acrobatie.

WATER-POLO :

François MARTIN regrette que bea&ucoup trop d'arbitres formés en région Centre soient appelés à siffler en championnat de la zone Ouest, ceci au détriment des matchs régionaux. Le Président demande des compléments d'information chiffrés sur ce point avant d'intervenir au niveau de la zone.

Il donne des explications sur le problème rencontré par le CJF avec l'officialisation d'une licence. Le bureau, considérant que le club est de bonne foi et qu'il s'agit d'une erreur administrative qui ne lui est pas imputable, confirme les résultats acquis.

A.G.2009 :

Celle-ci sera organisée par le comité du Loir et Cher. Le devis transmis par ce comité est très élevé et le bureau souhaite avoir d'autres propositions. Une réflexion de fond s'engage et devra se poursuivre lors du prochain comité de direction.

LES EQUIPEMENTS :

Un point sur les rénovations ou construction de piscine est fait :

Saint Amand : le comité n'a pas été consulté

Bourges : le projet concerne la rénovation des bassins actuels

Châteauroux : le projet originel a été modifié à plusieurs reprises, le mouvement sportif n'est pas consulté.

Montrichard : Le conseil général est intervenu auprès des élus pour soutenir le club.

Contres : L'avis défavorable du comité doit entraîner la modification du projet.

Olivet : Le Maire est très satisfait du soutien apporté par la FFN auprès du CNDS.

Chartres : La piscine sera gérée par Vert marine et doit ouvrir à l'été 2009. Un meeting international devrait être programmé pour 2010.

Bonneval : M.SAUGET doit présenter en janvier au Sénateur Maire un dossier complet sur la gestion de ce futur équipement.

Voves : Nicolas CAUDAL a été contacté pour suivre ce dossier.

Le bureau se félicite que la demande d'établissement d'un plan régional piscine soit renouvelée par le conseil régional. Une convention devrait être signée au cours du premier trimestre 2009 entre la FFN et le CROS du Centre pour la finalisation de cette étude.

QUESTIONS DIVERSES :

D.LEFEBURE s'interroge sur la désignation des officiels et délégués pour les différentes compétitions. Claude TRICHARD sera relancé pour que le tableau soit validé et joint en annexe à ce compte rendu.

D.LEFEBURE regrette le refus du comité concernant la nomination d'un assistant évaluateur. Ce point sera étudié par le conseil d'administration de l'ERFAN.

B.TANCHOUX commente la construction éventuelle d'un pôle sportif près de la maison des sports de Châteauroux. En absence de prévision d'une piscine, le Président de la FFN n'a pas souhaité signer le document de soutien à ce projet.

P.SCALA signale que Magali JOURDAIN sera absente de juin à décembre pour un heureux évènement. Le bureau donne son accord pour que Myrian DROGUET soit solliciter pour assurer le remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.